

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL AU SÉNÉGAL



DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL AU SÉNÉGAL

Une émergence Multi-scalaire dans les pôles économiques ?

Dans la perspective d'accélérer sa marche vers l'émergence, le Sénégal s'est doté d'un nouveau modèle de développement dénommé Plan Sénégal Emergent. Ayant comme objectif de faire du Sénégal une économie émergente d'ici 2035, le Plan Sénégal Emergent comporte des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement économique et social.

La mise en œuvre du PSE s'appuie sur trois axes dont l'un concerne la transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs créateurs de richesses, d'emplois, d'inclusion sociale et à forte capacité d'exportation et d'attraction d'investissements. Cet axe s'inscrit dans une option de développement plus équilibré, de promotion de terroirs et des pôles économiques viables afin de stimuler le potentiel de développement de chaque localité sur l'ensemble du territoire.

Le concept de pôle économique se réfère à une activité motrice qui exerce des effets d'entraînement auprès d'unités subordonnées, en engendrant une croissance déséquilibrée au niveau sectoriel et des effets d'agglomération au plan spatial (Perroux, 1955). C'est également une aire géographique ayant comme épicerie une grande ville et comme périphéries des localités qui lui seront rattachées. La méthode de délimitation des pôles économiques appliquée combine une bonne analyse territoriale et locale, une cartographie, une analyse des différentes fonctions existantes, une analyse des différents centres commerciaux, le calcul des indices de concentration et de distribution, une analyse frictionnelle, une analyse des multiplicateurs de base.

Bien qu'il entame sa transition démographique, le Sénégal est un pays à une forte dynamique de croissance démographique (2,5%). La population est extrêmement jeune et est souvent confrontée aux possibilités limitées d'accès aux services sociaux de base, d'insertion dans le marché du travail et donc à un déficit de revenu. La solidarité intergénérationnelle étant l'une des caractéristiques du pays, les groupes d'âge économiquement producteurs transfèrent une partie de leur surplus pour compenser une partie du déficit de revenus des autres tranches d'âge. Les transferts de ressources s'effectuent entre les jeunes, les adultes et les personnes âgées.

En explorant les données de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2), le présent policy brief analyse le déficit du cycle de vie de ces différents groupes d'âge en mettant le focus sur quelques pôles économiques au Sénégal. Il s'appuie sur une méthodologie originale, celle des comptes de transferts nationaux (NTA), qui aujourd'hui fait référence sur le plan international.

Aperçu de la méthodologie des comptes de transferts nationaux

Les comptes de transferts nationaux (NTA) désignent une méthodologie permettant de quantifier l'acquisition et l'utilisation des ressources économiques aux différents âges. Ils s'appuient sur une démarche internationale unifiée qui consiste à introduire l'âge dans la comptabilité (United Nations, 2013). C'est un outil complet pour mesurer les flux économiques entre les membres d'un groupe d'âge donné et d'autres groupes d'âge au niveau global et pour une période de temps.

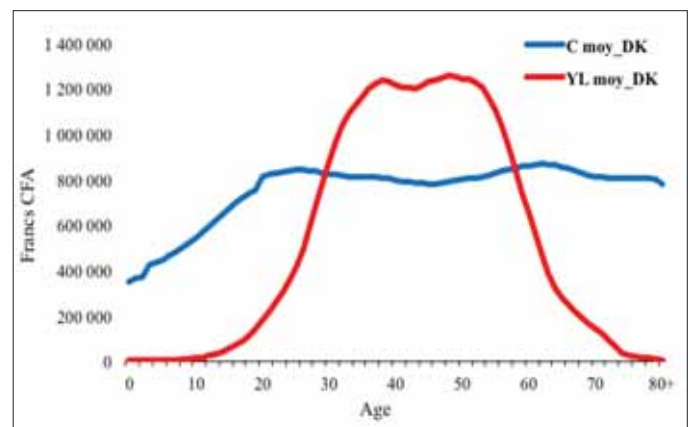
Avec les NTA, les liens entre la structure par âge de la population, le comportement économique du cycle de vie, les systèmes de soutien intergénérationnel et leurs incidences potentielles sur l'accumulation de la richesse, l'équité entre les générations sont examinés. Les NTA sont en parfaite adéquation avec le système de la comptabilité nationale et ils permettent de distribuer les consommations et les revenus du travail des groupes de population d'une part, et de procéder à la réaffectation ou le transfert de ressources économiques entre les différents groupes d'âge d'autre part. Selon l'approche des NTA, le revenu du travail est composé des salaires et cotisations sociales à charge des employeurs, et du revenu de l'auto-emploi. La consommation, quant à elle, est constituée des consommations privées et publiques, et recouvre les biens et services marchands mais également les biens et services publics tels que l'éducation et la santé.

Ainsi, les NTA permettent de comprendre la façon dont les ressources économiques circulent entre les différents groupes d'âge d'une population pour un pays donné. Ils indiquent pour chaque groupe d'âge, les différentes sources de revenu et l'utilisation qui est faite de ces revenus en termes de consommation et d'épargne. De ce fait, ils permettent d'analyser les conséquences liées au changement de la structure par âge d'une population.

Pôle de Dakar : Le déficit à la jeunesse le plus important du pays

Le graphique 1 présente le profil moyen de consommation et de revenu du travail et met en évidence le surplus et le déficit en fonction de l'âge dans la zone de Dakar.

Graphique 1 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail, pôle de Dakar



Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

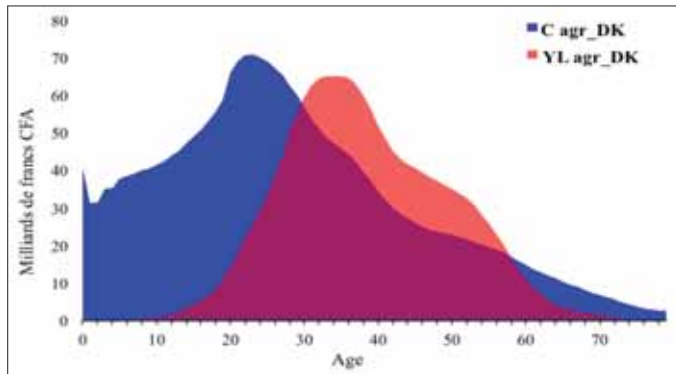
La consommation moyenne dans le pôle économique de Dakar est d'environ 347.000 frs à la naissance (âge 0). Elle augmente régulièrement jusqu'à 800.000 frs à 20 ans, et oscille autour cette valeur pour les personnes âgées de plus de 20 ans. Le revenu du travail varie également selon l'âge des individus. Mais contrairement à la consommation, dans un premier temps, le revenu du travail est quasiment nul jusqu'à 13 ans environ. Ensuite, il croît en fonction de l'âge et atteint une valeur de 1.250.000 frs autour de l'âge 50 ans. Enfin, au-delà de 50 ans, le revenu moyen baisse progressivement et devient nul pour les individus de 75 ans et plus.

La consommation moyenne des individus entre 0 et 29 ans est supérieure à leur revenu du travail. Il en est de même pour les individus de 58 ans et plus. On observe ainsi une situation de dépendance à la jeunesse se termine à 29 ans, et à la vieillesse qui commence à partir de 58 ans. Les individus de ces groupes d'âge sont donc débiteurs du point de vue de transferts entre générations. En effet, dans le pôle économique de Dakar, les personnes de moins de 30 ans ont une consommation moyenne de 637.000 frs alors qu'au même moment leur revenu du travail est estimé à 160.000 frs par tête ; ce qui crée un déficit moyen de 477.000 frs à financer grâce aux transferts. Le niveau du déficit moyen est encore plus important pour les personnes de 58 ans et plus (583.000 frs), et ceci, malgré un niveau de revenu du travail relativement plus élevé que celui de la jeunesse.

La période de la vie sur laquelle le revenu du travail des individus dépasse leur consommation est comprise entre 30 ans et 57 ans dans la zone de Dakar, soit une durée de 27 années. Le surplus dégagé sur cette période de vie s'élève à 354.000 frs par tête. Ce surplus est inférieur au déficit observé à la jeunesse et à la vieillesse.

D'une façon générale, un résident du pôle de Dakar consomme en moyenne 754.000 frs quel que soit son âge pour un revenu de travail de 520.000 frs. Il subsiste donc un gap de 234.000 frs par tête qui représente le déficit moyen du cycle de vie.

Graphique 2 : Profils agrégés de consommation et du revenu du travail, pôle de Dakar



Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

Au niveau agrégé, le surplus cumulé à l'âge adulte (30-57 ans) s'élève à 368 milliards de frs et représente 29% du surplus national. Celui-ci est de très loin inférieur au déficit total au sein de ce pôle qui est estimé à 1.267 milliards, et qui est constitué d'un déficit à la jeunesse de 1.149 milliards et d'un déficit à la vieillesse de 118 milliards. **Le déficit agrégé provenant de la jeunesse est le plus important du pays du fait le pôle de Dakar détient la plus grande proportion de jeunes.** En effet, 22% des personnes âgées de moins de 30 ans résident dans la région de Dakar. Le déficit total (jeunesse + vieillesse) est largement supérieur au surplus observé. Le LCD global agrégé est plus important à Dakar comparativement aux autres pôles et est estimé à près de 899 milliards, soit 42% du LCD national.

Tableau 1 : Consommation et revenu du travail - niveau moyen et agrégé, pôle de Dakar

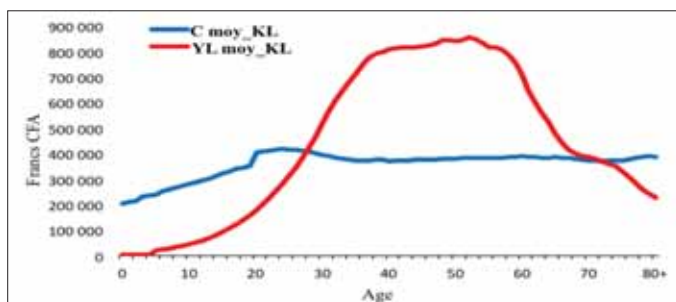
	Age	C	YL	Solde (LCD)
Moyen (en francs)	0-29	636 871	160 236	476 636
	30-57	801 215	1 160 039	- 358 824
	58 et +	824 085	241 168	582 917
	TOTAL	754 057	520 481	233 576
Agrégé (milliards de francs)	0-29	1 521,9	372,6	1 149,3
	30-57	900,2	1 268,3	- 368,1
	58 et +	198,0	80,1	117,9
	TOTAL	2 620,1	1 721,0	899,1

Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

Pôle de Kaolack : La plus longue période de surplus du Sénégal

Composé des régions de Fatick, de Kaffrine et de Kaolack, le pôle de Kaolack est l'un des deux pôles économiques où l'observe un LCD moyen négatif, i.e. le revenu moyen du travail couvre entièrement la consommation par tête. En effet, au niveau individu, Kaolack est excédentaire sur le cycle de vie de 24.000 frs par tête. Cependant, à l'instar des tous les autres pôles économiques, Kaolack demeure déficitaire au niveau agrégé, d'un montant de 130 milliards. Ce niveau de déficit reste quand même le plus faible du Sénégal car il représente une part de 6% dans le LCD national.

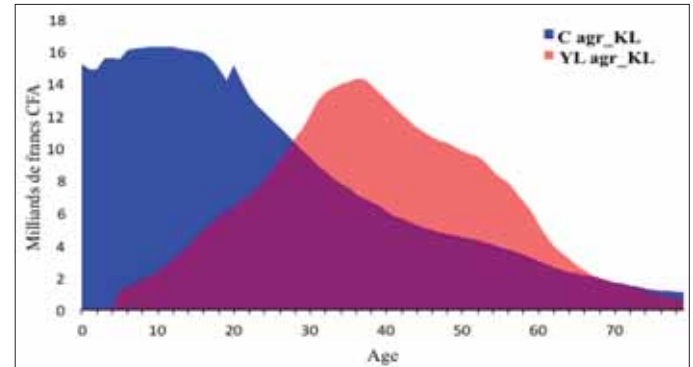
Graphique 3 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail, pôle de Kaolack



Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

La durée de la dépendance à la jeunesse est la même que celle de Dakar, St Louis ou encore de Tambacounda. Mais la principale remarque est que **la période sur laquelle l'individu dégage un surplus est plus longue à Kaolack que partout ailleurs.** Celle-ci commence à 30 ans et se termine à 70 ans, soit une durée de 41 ans en moyenne. Cela ne permet toutefois pas d'avoir un surplus agrégé très important, car la part de celui-ci dans le surplus national n'est que de 14% environ (ou encore 172 milliards).

Graphique 4 : Profils agrégés de consommation et de revenu du travail, pôle de Kaolack



Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

Tableau 2 : Consommation et revenu du travail - niveau moyen et agrégé, pôle de Kaolack

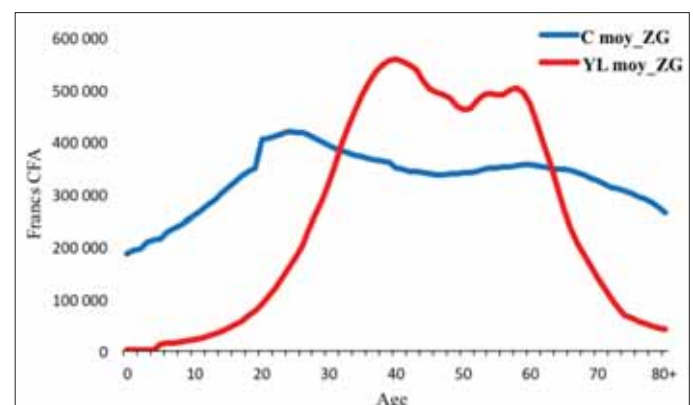
	Age	C	YL	Solde (LCD)
Moyen (en francs)	0-29	320 761	136 448	184 313
	30-70	378 609	702 136	- 323 527
	71 et +	376 389	309 616	66 773
	TOTAL	358 586	382 733	- 24 147
Agrégé (milliards de francs)	0-29	433,9	136,4	297,5
	30-70	193,0	364,8	- 171,8
	71 et +	17,4	13,2	4,2
	TOTAL	644,3		130

Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

Pôle de Ziguinchor : Une jeunesse dépendante jusqu'à 33 ans

La région naturelle de la Casamance constitue le pôle économique de Ziguinchor et regroupe les régions administratives de Kolda, de Sédhiou et de Ziguinchor. **L'une des particularités de ce pôle est qu'on y observe la plus longue période de dépendance à la jeunesse, soit de 0 à 33 ans.**

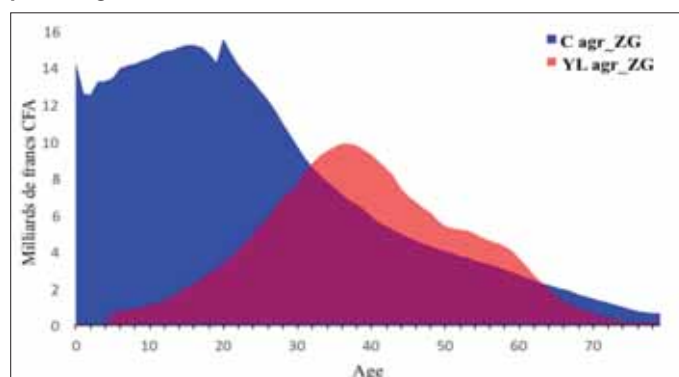
Graphique 5 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail, pôle de Ziguinchor



Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

De plus, **le surplus moyen dégagé à l'âge adulte (34-64 ans) est le plus faible de tout le pays**. Estimé à 137.000 frs par tête, ce surplus représente les 4/7 de celui du pôle Tambacounda ou la moitié de celui du pôle de Thiès ou encore le 1/3 de celui du pôle de Dakar. **C'est également dans ce pôle que l'on retrouve le revenu moyen du travail le plus faible du pays, soit 237.000 frs par individu**. Toutefois, d'une valeur de 324.000 frs par tête, la consommation moyenne est relativement comparable à celle de Tambacounda et de Kaolack. Le déficit moyen, i.e. le niveau de transferts nécessaire pour combler le gap entre la consommation et le revenu du travail, s'élève à 87.000 frs par individu, ce qui place la Casamance au deuxième rang des pôles à faible déficit moyen derrière Tambacounda.

Graphique 6 : Profils agrégés de consommation et de revenu du travail, pôle de Ziguinchor



Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

Avec 4% du surplus national, le pôle de Ziguinchor enregistre le surplus agrégé le plus faible au Sénégal (55 milliards). De façon globale, la consommation agrégée le long du cycle de vie s'élève à 607 milliards, alors le niveau du revenu du travail agrégé s'établit à 310 milliards. Le pôle économique de Ziguinchor est donc déficitaire de 297 milliards.

Tableau 3 : Consommation et revenu du travail - niveau moyen et agrégé, pôle de Ziguinchor

	Age	C	YL	Solde (LCD)
Moyen (unité de francs)	0-33	317 249	109 708	207 541
	34-64	347 202	484 662	- 137 460
	65 et +	308 149	115 409	192 740
	TOTAL	324 200	236 593	87 607
Agrégé (milliards de francs)	0-33	448,1	109,4	338,7
	34-64	137,0	192,3	- 55,2
	65 et +	21,7	8,6	13,1
	TOTAL	606,9	310,3	297

Source : CREFAT, à partir des données de l'ESPS 2

Recommandations

La constitution des pôles économiques au Sénégal et la mise en œuvre de la méthodologie des NTA sur les données de l'ESPS 2 a permis de découvrir que la situation relative des jeunes, des adultes et des vieux diffèrent quelquefois d'un pôle à un autre. La comparaison révèle en effet des dissemblances des profils de consommation et de revenu du travail pour les différents pôles économiques. Au cours de sa vie, chaque individu est dans une situation de surplus entre les âges allant de 29-33 ans à 57-70 ans. Il existe une variabilité plus ou moins grande entre les pôles en ce qui concerne les âges seuils à partir desquels les déficits deviennent des surplus et inversement. La période durant laquelle le revenu du travail excède la consommation publique et privée est très réduite à Dakar et à Ziguinchor (28 et 31 années respectivement), moins réduite à St Louis et Thiès (38 années) et relativement large à Kaolack (41 années).

A l'échelle du ménage, la consommation cumulée le long de la vie d'un individu moyen est supérieure à son revenu du travail dans tous les pôles, à l'exception de St Louis et de Kaolack. En effet la situation est inversée à St Louis et à Kaolack et l'on a un excédent du revenu du travail par rapport à la consommation moyenne.

A l'échelle des pôles économiques, le surplus agrégé aux âges adultes est important à St Louis et à Dakar, mais très faible à Ziguinchor et à Tambacounda. Toutefois, quel que soit le pôle, le surplus agrégé n'arrive pas à couvrir entièrement les besoins de consommation à la jeunesse et à la vieillesse. Tous les pôles demeurent ainsi dans une situation déficitaire. Cependant, le niveau du déficit agrégé diverge largement d'un pôle à un autre. En proportion du LCD national, ce niveau du déficit des pôles varie entre 6% (à Kaolack) et 42% (à Dakar). Ainsi certains pôles sont

plus vulnérables que d'autres en termes de satisfaction des besoins de consommation à l'aide des ressources économiques dont ils disposent.

Les disparités des déficits du cycle de vie observées au niveau des pôles révèlent la nécessité d'une analyse plus fine qui dépasse le niveau national pris dans sa globalité mais qui soit menée au niveau des régions regroupées en pôles économiques.

En effet, le développement de pôles économiques peut être considéré comme un effort global pour réduire les disparités territoriales ou régionales par le soutien de l'activité économique (emploi et création de richesses) des pôles. Reposant sur des atouts endogènes et sur une large gamme de facteurs directs et indirects qui agissent sur la performance des entreprises locales, la constitution des pôles permet d'améliorer le développement des capacités économiques des régions ainsi que les perspectives de croissance en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat et l'environnement des affaires. La réduction des disparités régionales peut s'opérer par le renforcement du potentiel de croissance des pôles sur le long terme et en s'attaquant aux problèmes spécifiques rencontrés dans une zone économique donnée, par exemple le chômage ou des problèmes d'exclusion sociale qu'un pôle peut rencontrer. Cela permet de contribuer de manière significative au développement économique et social de la nation entière. La constitution des pôles économiques est ainsi indispensable pour soutenir l'effort de développement national.

Ainsi, il est préconisé de peaufiner l'analyse NTA des pôles et de faire ressortir des éléments sur le ratio de soutien et le dividende démographique permettant de mieux cerner les questions liées à l'emploi et à la dépendance économique. Cette analyse devrait être complétée par des monographies sur chacun des pôles et devrait aboutir à des recommandations plus spécifiques à celui-ci.

Références Bibliographiques

CREFAT. 2014. « Protection sociale au Sénégal : approche par les comptes de transferts nationaux ». Policy Brief No 1.

Dramani, L. 2013. *Disparités régionales et émergence des pôles économiques au Sénégal*. Ed. L'Harmattan

Perroux, F. 1955. « Note sur la notion de pôle de croissance ». *Economie appliquée*, 8 : 307-320.

United Nations. 2013. *National Transfer Accounts Manual: Measuring and Analysing the Generational Economy*.